Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1352

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avantage aux petits commerces d'alimentation

Le grand commerce réclame à grands cris l'assouplissement de l'heure d'ouverture des magasins que souhaitent les consommateurs. Mais les réels gagnants sont les petites boutiques d'alimentation. Par ailleurs, les emplois que crée la libéralisation sont précaires. Tel est le bilan d'une étude commandée par Berne.

NOTRE MODE DE vie a changé et le commerce s'y adapte. La libéralisation de l'ouverture des magasins répond manifestement aux vœux des consommateurs. Un sondage ISOP montre cependant qu'il ne s'agit pas d'un plébiscite aveugle en faveur la déréglementation (Tableau 1). Mais l'état de l'opinion est volatil. Et l'expérience étrangère témoigne qu'un élargissement de l'heure d'ouverture des magasins entraîne, après une période d'acclimatation, le désir d'une libéralisation accrue.

Tableau 1

Ouverture jusqu'à:	20 h.	21 h.
Favorable:	60%	25%
Défavorable:	25%	75%
Ouverture dominicale:		
Favorable	25%	

Les militants de la libéralisation ne sont pas les consommateurs, mais les responsables des grandes chaînes de distribution. Le long marasme de la consommation a déstabilisé le commerce de détail où l'emploi a baissé de 11% depuis le début de la crise. D'où la pression en faveur d'un élargissement des horaires d'ouverture pour revitaliser le secteur en allant au-devant des vœux des consommateurs.

Revitalisation générale des ventes de détail au détriment d'autres dépenses des ménages, ou alors simple transfert de chiffre d'affaires d'une heure à l'autre ou d'un commerce à un autre? L'étude ne donne pas une réponse péremptoire à cette question. Pour l'ensemble de la Suisse, un quart des commerces constatent qu'une extension des heures d'ouverture a provoqué une croissance globale de leurs ventes. En Suisse romande la proportion est nettement plus élevée (35%). Explication donnée par la *Revue de politique économique*: les commerçants ont récupéré une partie des achats effectués en France, où les horaires sont plus souples.

Qui sont les gagnants, qui sont les perdants

L'étude confirme que les grands commerces sont plus favorables à la libéralisation que les petits. (Tableau 2). Cela s'explique, notamment, par le fait qu'il est plus facile d'organiser des horaires tournants avec un personnel plus nombreux; mais aussi par la nécessité impérieuse pour les grands commerces d'obtenir une rentabilité suffisante à la surface et donc de faire la course au chiffre d'affaires. Or, et c'est là le paradoxe, au vu des récents assouplissements, les petits commerces qui affichent une progression parlent d'une hausse de chiffre d'affaires de 10%, alors que les grandes surfaces n'annoncent qu'une amélioration de 3%. Il semble en définitive, si l'on se base sur les expériences faites à l'étranger, que les principaux bénéficiaires de la libéralisation soient les petits commerces d'alimentation. Ces exploitations familiales recherchent les créneaux disponibles et s'y adaptent avec souplesse. Les principaux perdants, en revanche, seraient les commerces moyens du secteur non alimentaire.

L'extension des horaires d'ouverture crée de nouveaux emplois. La hausse ne devrait cependant pas dépasser 1,4%. Les petits magasins doivent la plupart du temps faire face à la libéralisation avec le personnel existant. Les commerces moyens ne peuvent généralement faire appel à du personnel supplémentaire qu'en alourdissant leurs coûts. Ils le feront s'ils parviennent à majorer leurs prix aux consommateurs.

Tableau 2

Positions face à la libéralisation

Commerces	Pour	Contre
Petits	30%	53%
Moyens	34%	47%
Grands	80%	11%

Main d'œuvre à temps partiel, travail sur appel

Quant aux grandes surfaces, qui disposent d'une marge de manœuvre relativement importante, elles font face aux ouvertures prolongées en priorité par un aménagement des horaires du personnel existant. Pour le reste, elles recrutent essentiellement une main-d'œuvre à temps partiel, et souvent sur appel. Le secteur ne compte que 60% de personnel à plein temps. La précarité de l'emploi dans la branche a donc tendance à se renforcer. *at*

Revue de politique économique, Berne, août 1998. Département fédéral de l'économie publique.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (*ge*)
André Gavillet (*ag*)
Jacques Guyaz (*jg*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Albert Tille (*at*)
Forum: Roger Nordmann
Composition et maquette:
Alain Clavien, Claude Pahud, Géraldine Savary
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier
Administrateur délégué: Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel: 85 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9